

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
VILLE DE DANVILLE**

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Danville, tenue le **16^e** jour du mois de **septembre** de l'an **2024**, à **18h30**, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

Présences :

Mairesse : Madame Martine Satre
Conseiller no 1 : Madame Chantal Cantin
Conseiller no 2 : Monsieur Pierre Jr. Grimard
Conseiller no 3 : Monsieur Richard Lefebvre
Conseiller no 4 : Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller no 6 : Monsieur Gaétan Nadeau

Absence :

Conseiller no 5 : Monsieur Daniel Pitre

Est aussi présente, Madame Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière, agissant à titre de secrétaire de la présente séance ainsi que Madame Nathalie Patenaude, directrice des finances et trésorière.

L'avis de convocation a été donné le 9 septembre 2024, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Martine Satre, mairesse, constate le quorum à **18 h 32** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

20240916-21

2 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu par les conseillers présents***

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

20240916-21 2 Adoption de l'ordre du jour

3 DOSSIER À TRAITER

20240916-22 3.1 Présentation et adoption des états financiers 2022

PÉRIODE DE QUESTIONS

20240916-23 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 DOSSIER À TRAITER

20240916-22

3.1 Présentation et adoption des états financiers 2022

La firme comptable Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc. présente les états financiers sans réserve de la Ville de Danville pour l'année 2022.

Surplus de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	307 316 \$
Déficit après conciliation à des fins fiscales	414 900 \$
Affectation du surplus accumulé non affecté	427 235 \$
Transfert aux réserves financières	481 732 \$
Surplus final affecté aux réserves financières	54 497 \$

***Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu par les conseillers présents***

D'adopter le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2022, tels que présentés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

20240916-23

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Gaétan Nadeau

QUE la présente séance soit levée à 18h53.

ADOPTÉE

Martine Satre
Mairesse

Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et greffière

Je, Martine Satre, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Martine Satre
Mairesse

